



BULLETIN MUNICIPAL

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 16 mai 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 16 mai 2014 sous la présidence de Monsieur FEUILLET Patrick, Maire.

Présents : Messieurs SAUVAGE, SCHLECHT, MAHU.

Mesdames et Messieurs : BERNA, BON, DELZENNE, DRAPIER, FERRIERE, FRANCELE, LAURENT, MARTIN, PREVOST THIEBAUT.

Absente excusée : Mme Sylviane GODEFROY donne pouvoir à Mr Patrick FEUILLET.

Le Maire demande l'autorisation d'ajouter 2 points à l'ordre du jour : demande de subvention, viabilisation du lotissement communal « le Centre »

1 - Subvention de fonctionnement à l'Association ALL DARTS

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de subvention de l'association ALL DARTS créée le 25 janvier 2014 et qui a pour objet les jeux de fléchettes électroniques sur cible américaine.

Après avoir pris connaissance de leur budget prévisionnel 2014 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de fonctionnement de 420 € à l'association.

Les crédits feront l'objet d'une décision modificative du Budget de la commune.

2 - Viabilisation du lotissement communal « Le Centre »

a) Approbation du dossier de consultation des entreprises et lancement de la consultation d'entreprises

M. le Maire rappelle que : Par délibération du 24 Février 2012, l'assemblée municipale a confié au Cabinet CHOLLET-LEDUC de ST QUENTIN la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du lotissement communal « le Centre ». Le coût des travaux est estimé à 550 000 € HT. Le conseil municipal prend connaissance de l'ensemble du dossier préparé par le cabinet LEDUC.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le dossier de consultation des entreprises présenté par le Cabinet LEDUC pour la viabilisation du lotissement « Le Centre », autorise le Maire à lancer la procédure de consultation des entreprises par voie de Marché A Procédure Adaptée (MAPA) en un lot unique « Assainissement, voirie et espaces verts » et à signer les marchés d'entreprises à intervenir ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Les crédits seront inscrits au Budget annexe « Lotissement le Centre » 2014.

b) Mise en place d'un dispositif utilisant la commande publique pour renforcer la cohésion sociale dans le marché de Viabilisation du Lotissement « le Centre »

Dans le souci de renforcer la cohésion sociale sur le territoire de la commune, le Maire propose au Conseil Municipal la prise en compte dans le marché de travaux de viabilisation du lotissement « Le Centre » de dispositions contractuelles favorisant l'emploi et l'insertion afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Le Conseil Municipal souhaite que l'engagement des entreprises dans ce dispositif représente un minimum de 5 % du montant des travaux pour lesquels elles auront été retenues.

I - DESIGNATION D'UN GRAND ELECTEUR AU SIDEN-SIAN

Vu la décision de Mr Pascal BON d'abandonner son siège de grand électeur au SIDEN-SIAN pour la compétence « production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine » et pour la compétence « distribution d'eau destinée à la consommation humaine ».

Le Conseil Municipal élit, à l'unanimité, M. Patrick FEUILLET en remplacement de M. BON.

II - PROJET DE COMPTEUR COMMUNICANT GrDF

Le Conseil Municipal prend connaissance d'un projet de convention entre Gaz réseau Distribution France et la commune de Moy de l'Aisne pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève.

Deux sites sont susceptibles d'héberger antennes et boîtiers : La Mairie et l'église. Ces emplacements feront l'objet d'une étude technique permettant à GrDF de n'utiliser que les sites strictement nécessaires au bon fonctionnement de son projet.

La convention est conclue pour une durée de vingt ans, GrDF s'engage à payer une redevance annuelle de 50 euros HT par site.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande à ce que l'étude des sites soit réalisée par GrDF avant toute acceptation de convention.

III - AUTORISATION AU COMPTABLE DU TRESOR DE POURSUITE ENVERS LES DEBITEURS

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet de délibération autorisant le Comptable du Trésor à poursuivre les débiteurs défaillants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite obtenir des informations complémentaires sur les procédures et les coûts des actes à la charge des personnes poursuivies.

La question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance.

IV - MODIFICATION STATUTAIRE DE LA CCVO

Lors de sa séance du 28 avril 2014, le Conseil Communautaire a approuvé à l'unanimité la modification des statuts de la CCVO : ajout de la compétence « aménagement et gestion de pôles médicaux et/ou paramédicaux ». Il est demandé aux communes de se positionner sur cette décision.

Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à cette prise de compétence (une abstention).

V - REMPLACEMENT DU PARQUET CLASSE D'ECOLE

Dans le cadre de la réfection du parquet d'une classe à l'école primaire, 3 devis ont été demandés :

Société JP COUPE	6 895,98 €
Société PARQUETEUR	6 935,08 €
ADERMAS	5 774,94 €

Les travaux devront impérativement être effectués en juillet.

A l'unanimité, le Conseil retient le devis de l'ADERMAS.

VI - CONVENTION ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2014

Le Centre Social organise un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) aux mois de juillet et août 2014. Pour chaque enfant inscrit, la commune participera pour un montant maximum de 123 € par enfant (le décompte sera fait au prorata du nombre de jours de présence).

VII - MISE A LA DISPOSITION DE LA CANTINE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal est d'accord pour mettre à la disposition de Centre Social les locaux de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire les 27 et 28 août 2014 du fait de l'occupation de la salle du Centre pour la manifestation du « Centenaire ».

VIII - CHOIX DES ENTREPRISES (fournitures travaux CCVO rue Saussier Marchandise)

Dans le cadre des travaux de voirie, la CCVO est amenée à réaliser pour le compte de la commune la pose de bordures rue Saussier Marchandise.

Après examen des offres de fournitures de matériaux et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'autoriser le Maire à passer les commandes de matériaux aux entreprises retenues. (Bonna, Sebbe, Cemex, Isol, Bossu, Frans Bonhomme).

Le montant total des matériaux est estimé à 42 948,42 € HT. Crédits existants au Budget 2014.

IX - AIDE AUX ENTREPRISES DE LA COMMUNE

a) La gérante de la station-service (Bricomini) envisage de moderniser ses installations en mettant en place des pompes 24/24. Elle souhaiterait une aide financière de la commune dans le cadre des aides aux entreprises.

Après examen du dossier, le Conseil Municipal préfère reporter sa décision à une prochaine réunion de Conseil désirant avant tout connaître la position de M. le Préfet auprès de qui un dossier administratif de dérogation a été déposé.

b) *Messieurs Laurent et Drapier Conseillers Municipaux se retirent de la séance.*

Une demande d'installation de panneaux de signalisation a été déposée par « la Ferme du marais » pour un montant total de 1 679,52 €. Considérant que cette signalisation peut intéresser d'autres commerces locaux, le Conseil Municipal (par 1 voix contre et 1 abstention) donne son accord uniquement pour l'achat de pieds de panneaux laissant aux entreprises la charge de l'acquisition desdits panneaux (le lieu d'implantation sera défini avec un représentant de la commune).

Le Conseil Municipal demande au Maire de recontacter l'entreprise pour obtenir un nouveau devis sans la pose afin d'en diminuer le coût.

X - REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DES COMMISSIONS DE LA CCVO

Des commissions permanentes de travail ont été mises en place au sein de la CCVO. Chaque commune membre a la possibilité d'y être représentée à condition d'être conseiller communautaire titulaire ou suppléant ou membre du Conseil Municipal.

Les représentants de la commune sont :

Aménagement de l'espace et du cadre de vie développement économique : M. MARTIN.

Assainissement : M. FEUILLET, M. MARTIN.

Culture, tourisme et patrimoine : Mme FRANCELLE, Mme DELZENNE, M. MARTIN.

Déchets ménagers : Mme FRANCELLE, Mme FERRIERE, Mme BERNA, M. FEUILLET.

Enfance – Jeunesse : Mme FERRIERE, Mme DELZENNE, M. SAUVAGE, M. MARTIN.

Finances : M. SAUVAGE.

Travaux, matériel : M. SCHLECHT, M. THIEBAUT.

Services sociaux : Mme DELZENNE, M. MARTIN.

Accessibilité aux personnes handicapées : M. BON.

XI - CONSTITUTION DU BUREAU DE VOTE ELECTIONS EUROPEENNES

8 h 00 - 10 h 30

M. THIEBAUT, M. DRAPIER, M. LAURENT

10 h 30 - 13 h 00

M. SAUVAGE, M. MAHU, M. MARTIN

13 h 00 - 15 h 30

M. PREVOST, Mme THIEBAUT, M. BIDEAUX

15 h 30 - 18 h 00

Mme GODEFROY, M. SCHLECHT, Mme FRANCELLE.

XII - QUESTIONS DIVERSES

- Le Président de la CCVO rappelle que dans le cadre des travaux liés à l'entretien des chemins et aux réalisations d'émulsion les communes doivent prendre attache avec les sociétés GUERIN DROMAS et EIFFAGE.
- Pour la réalisation des vestiaires du stade, deux sociétés ont été contactées. Elles doivent remettre leurs propositions avant le 10 juin 2014.
- M. le Maire fait part au Conseil Municipal d'une manifestation le 2 août 2014 pour la mobilisation générale de 1914.
- Dans le cadre de la cérémonie qui commémorera la « bataille de Moÿ du 28 août 1914 », une réunion s'est tenue en Mairie le jeudi 15 mai 2014 avec une délégation de militaires britanniques.
- M. SAUVAGE rappelle que conformément à la loi, le Conseil Municipal a étudié la réforme des rythmes scolaires et a rédigé un Projet Educatif Territorial (PEDT) intégrant de nouveaux horaires et la mise en place en partenariat avec le Centre Social de 2 séances d'activités périscolaires d'1 h 30 le mardi et le vendredi de 15 h 15 à 16 h 45. Une participation financière éventuelle des familles sera débattue lors de la prochaine réunion de Conseil. Il informe le Conseil qu'un assouplissement de la loi a été voté récemment permettant de regrouper les 3 heures en une seule séance. M. MARTIN demande que cette information soit communiquée aux parents.

TRAVAUX DU CONSEIL

Mardi 15 avril	Collège C.A
Mercredi 16 avril	Commission emploi
Mercredi 16 avril	CCVO A.G
Jeudi 17 avril	Commission espaces verts
Mercredi 23 avril	AAME C.A
Mercredi 23 avril	CCVO Commission travaux
Vendredi 25 avril	Réunion GrDF
Vendredi 25 avril	CCAS
Samedi 26 avril	Réunion Anciens Combattants
Mardi 29 avril	Grande parade Préparation fête champêtre
Mercredi 30 avril	CAMA Préparation fête des voisins
Lundi 05 mai	Commission travaux
Mercredi 07 mai	Réunion Noréade
Mardi 13 mai	SAAT A.G
Mercredi 14 mai	IPH Rue Saussier Marchandise
Mercredi 14 mai	Commission travaux Lotissement
Jeudi 15 mai	Rythmes scolaires

Infos

Permanences du Conseiller Général : 14 juin et 19 juillet de 10h30 à 11h30.

Inscription école primaire : Tous les jeudis (horaires scolaires) pour les enfants nés en 2011. Pièces à fournir : certificat d'inscription délivré par le Maire et carnet de santé attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires.

MANIFESTATIONS A VENIR

15 JUIN 2014

FESTIVAL DES TALENTS

Brocante organisée par le Centre Social
Réservations au 03 23 07 78 79

14 JUILLET 2014

FETE NATIONALE



Rassemblement à 10 H à la Mairie
Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
Vin d'honneur en Mairie

2 AOUT 2014

CEREMONIE POUR LA MOBILISATION GENERALE DE 1914

Rassemblement à 10 H à la Mairie
Dépôt de gerbe au Monument aux Morts
Vin d'honneur en Mairie



17 AOUT 2014

BROCANTE

Organisée par le CAMA
Réservations aux 06 28 25 80 67 ou 06 26 38 42 18

23, 24, 25 AOUT 2014

FETE COMMUALE

Manèges, loteries, confiseries



28 AOUT 2014

CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE MOÿ

Bénédiction à l'église
Inauguration d'une stèle place de la Mairie
Dépôt de gerbes au Monument aux Morts,
au cimetière
Reconstitution de la bataille de Moÿ (en costumes d'époque)